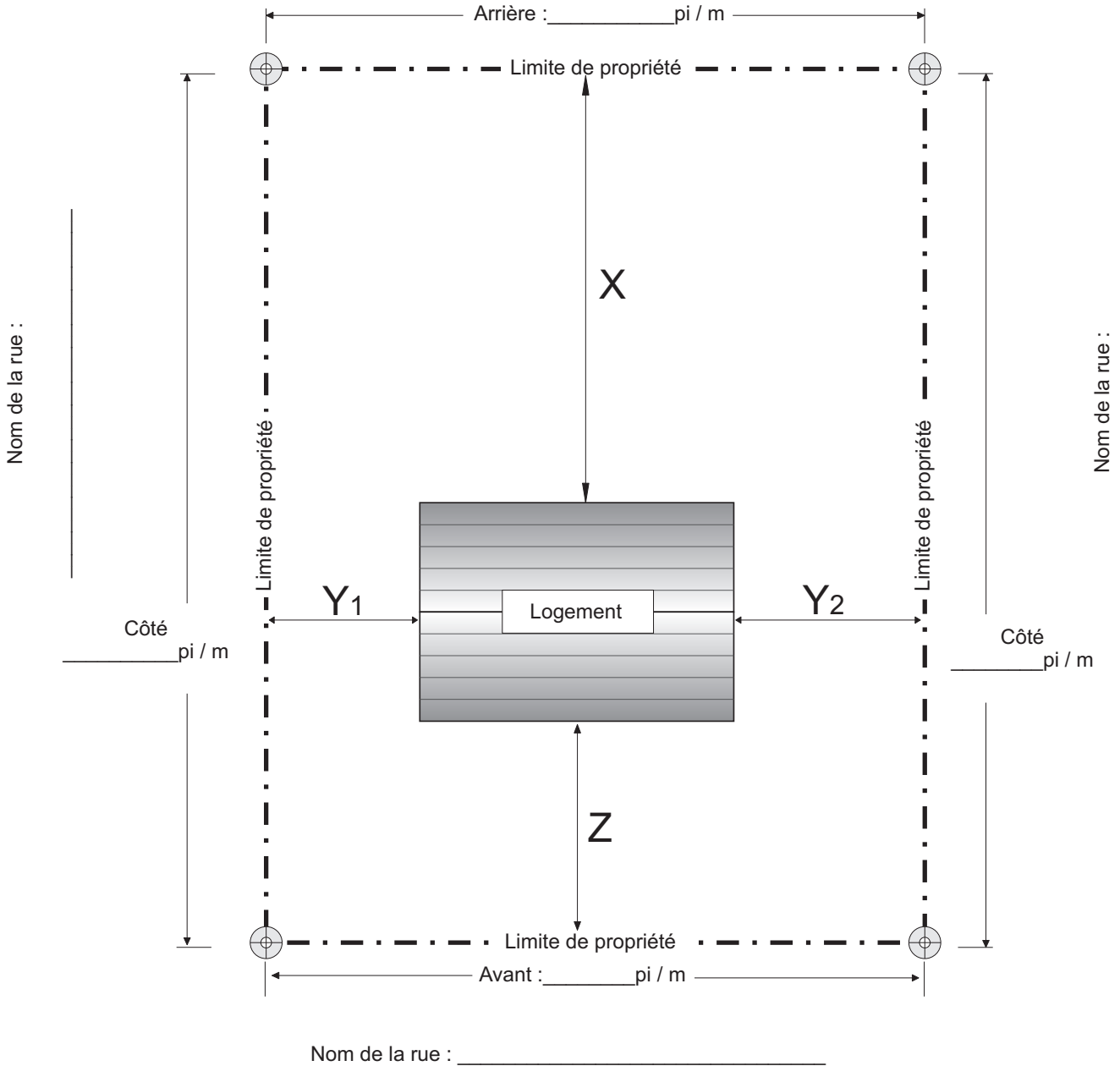



Sur le plan de situation, il faut indiquer les distances entre le logement proposé et les limites du terrain.  
 S'il y a un cours d'eau, il faut indiquer la distance entre le logement proposé et le cours d'eau.  
 Le logement ne doit pas être situé dans une rigole de drainage ou une emprise.



Dimensions pi ou m
X =
Y1 =
Y2 =
Z =

**\*\* NON À L'ÉCHELLE \*\***

 = Point géodésique

Ville de Moncton - Service d'inspection des bâtiments

Numéro de demande du permis :

## Plan de situation (type)

Signature du propriétaire ou de l'agent :

Téléphone :



Zonage actuel :

Date :

Reçu par :

Usage Proposé :

Lot de coin? Oui  Non

N° du lot :

NID # :

N° du Plan de lotissement :

Adresse municipale :